



8 avril 1986

Aux syndicats des maisons privées d'enseignement

Vol. 3 no

11

BULLETIN EXPRESS

En bref:

.LE MORATOIRE: AUCUN DOCUMENT OFFICIEL...

Lors de la rencontre de l'exécutif de la FNEEQ et du chef de cabinet de Claude RYAN, il a été notamment question des subventions aux institutions privées et de la levée du moratoire ainsi que de la situation au Centre d'Intégration Scolaire (CIS) et à l'Institut Vanguard. Au sujet des subventions, on n'envisage pas revoir le mode de calcul actuel car il tient effectivement compte de la situation des institutions privées. Quant au moratoire, on affirme que ça n'a jamais été officiel; il n'y a aucun document écrit. L'idée du moratoire s'inscrivait dans la tendance politique de ne pas créer d'écoles privées qui soient subventionnées. Aucune institution n'a été subventionnée depuis la mise en place du "moratoire" ! Pourtant on apprend par les journaux qu'une institution de niveau collégial vient d'être reconnue pour fin de subvention !!!

.LE PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC MIS EN VENTE !!!

La direction du Séminaire de Québec a officiellement annoncé son intention de se défaire des bâtiments du Petit Séminaire. L'Université Laval et l'Université du Québec auraient déjà manifesté leur intention de se porter acquéreur d'une partie des installations. En conséquence, le niveau collégial est directement menacé de disparition et le secondaire aussi à plus long terme. On attend des développements sous peu...

En moins bref:

Lors de l'atelier sectoriel qui a eu lieu durant le Conseil fédéral des 20, 21, 22 mars 86, il a été question de la précari-sation, du financement des institutions privées, des tableaux comparatifs sur certaines clauses de la convention, de l'élaboration de certaines clauses-types et de la condition enseignante dans le privé.

LA PRECARISATION

L'atelier et le Conseil se sont penchés sur la condition des travailleuses et travailleurs à statut précaire particulièrement dans le milieu de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire - et a adopté une série de propositions visant d'une part la promotion du plein emploi et d'autre part la diminution progressive du double emploi. Les interventions ont souligné l'importance accrue du travail précaire dans les institutions privées.

Plusieurs questions ont été soulevées concernant la possibilité de travailler à temps partiel tout en conservant le statut de temps complet: des incidences sur la cotisation aux régimes d'assurance, au RREGOP... Le vieillissement joue un rôle grandissant dans la création de postes pour les statuts précaires dans les institutions privées.

Rappelons qu'à la FNEEQ, il y a actuellement six (6) syndicats de statuts précaires regroupant environ 4600 membres, chargés-és de cours à l'université.

18 AVRIL 86, 10h ATELIER SECTORIEL PRIVE
1601 de LORIMIER, EDIFICE CSN, SALLE

Les exécutifs locaux ont reçu la convocation pour l'atelier sectoriel qui portera sur les RECOMMANDATIONS DU BILAN de la tournée d'automne et sur le texte de la CONDITION ENSEIGNANTE. La première partie du bilan a déjà fait l'objet d'une présentation lors de l'atelier sectoriel de février; les 2ième et 3ième parties du bilan contiennent des recommandations sur:

1. les services de la fédération
2. la question école-implications pédagogiques à la FNEEQ
3. le rôle de l'information
4. la place du privé dans la fédération
5. les structures et les modalités de participation.

Etant donné que les recommandations du bilan seront acheminées au Conseil de juin et qu'elles pourront affecter le vécu du réseau privé pour l'avenir, il est INDISPENSABLE que chacune et chacun prenne connaissance du document...

Le document sera déposé et discuté lors de l'atelier du 18 avril. Chaque syndicat devrait y déléguer ses représentantes et représentants. Les assemblées locales auront le temps suite à l'atelier de se prononcer sur les recommandations avant le Conseil de juin.

Soyons-y.

